

Le CNPA lance l'Atelier des Mobilités, dédié aux start-ups du secteur

jeudi, 24 janvier 2019

Créé le 15 janvier 2019, l'Atelier des Mobilités s'adresse exclusivement aux start-ups de la mobilité. Cette structure est issue de 4 *workshops* organisés à Station F, où entreprises du CNPA, start-ups et pouvoirs publics avaient pris part.



L'Atelier des Mobilités a pour ambition d'être une interface entre start-ups, pouvoirs publics et entreprises traditionnelles. Il a été pensé comme un espace de représentation, d'informations, de connexion et de conseil pour les start-ups du secteur. Parmi les priorités du métier, on trouve :

- La création d'un label à destination des start-ups.
- La mise en place d'outils et d'actions pour appuyer le dialogue avec les pouvoirs publics.
- Le lancement d'un *Start-up Tour*.

L'Atelier des Mobilités compte déjà une vingtaine de start-ups adhérentes : CityScoot, Troopy, Iodines, We-Van, Smovengo, Virtuo, Cocolis, Fidcar, Convoicar, etc. « *La création de ce nouveau métier permettra de créer des synergies entre les entreprises historiques du CNPA et les nouvelles start-ups se positionnant sur le secteur de la mobilité. Il est indispensable de fédérer ces acteurs pour accélérer le développement de ces innovations. L'Atelier des Mobilités permettra d'offrir aux parties prenantes un forum de discussion pour connecter l'ensemble des acteurs mais aussi un lieu de représentation permettant aux start-ups de la mobilité de parler d'une même voix* », explique Xavier Horent, Délégué Général du CNPA.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite